

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****n° 3-272 rév. 3**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**Société Financière du Périgord
La Guerlerie
24510 LIMEUIL
SIREN : 411732779**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *as an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

TRANSPORTS / TRANSPORTS

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activitites are precisely described in the following technical annex :*

3-272-1 rév. 3

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **15/06/2014**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **30/09/2016**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Directrice de Section,
The Section Director,

Carole TOUSSAINT

Cette attestation annule et remplace l'attestation n° 3-272 rév. 2. *This certificate cancels and replaces the certificate n° 3-272 rév. 2.*
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

n° 3-272-1 rév. 3

Organisme d'inspection accrédité :

Société Financière du Périgord
La Guerlerie
24510 LIMEUIL

PORTEE D'ACCREDITATION	
N°10 - TRANSPORTS	
Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
10.3 - Transport routier	
10.3.1 - Contrôle technique des véhicules lourds <ul style="list-style-type: none"> ➤ Véhicules Lourds de Marchandises - catégorie Q1 ➤ Véhicules de Transport en Commun de Personnes (TCP) - catégorie Q2 ➤ Véhicules de Transport de Marchandises Dangereuses (TMD) - catégorie Q3 	Code de la route (articles R323-1 à R323-26) Arrêté du 27 juillet 2004 modifié et ses annexes, relatif au contrôle technique des véhicules lourds Instructions Techniques du Ministère chargé des Transports (dites SR/V) Recommandations Techniques poids-lourds, dites RT PL Arrêté du 2 juillet 1982 modifié et ses annexes, relatif aux transports en commun de personnes Arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit "arrêté TMD")

Section Inspection

Liste de(s) Implantation(s) concernée(s) par l'accréditation octroyée

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	TELECOPIE
Centre véhicules lourds de Bergerac	Auto Contrôle 24 22 route de Saint-Laurent-des-Vignes 24100 BERGERAC	05 53 24 54 31	05 53 24 54 31

Date de prise d'effet : **15/06/2014**La Directrice de Section
*The Section Director***Carole TOUSSAINT**

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-272 rév. 2.